

# Pourquoi une norme « Entreprise en santé »?

## Le travail... c'est la santé

Puisque plus de la moitié de la vie éveillée des personnes adultes se passe au travail, ne serait-il pas logique non seulement de leur parler de santé sur les lieux de travail, mais surtout de leur offrir des programmes qui favoriseront l'adoption de meilleures habitudes de vie et un environnement de travail plus sain? Ainsi, on réussira non seulement à les tenir éloignés des hôpitaux, mais également à les rendre plus heureux et plus productifs, tant dans leur vie personnelle que professionnelle.

## Un contexte favorable

Les jeunes qui arrivent sur le marché du travail aujourd'hui attachent une importance beaucoup plus grande à la santé et à l'équilibre travail-vie personnelle que les générations précédentes. Les employeurs qui veulent attirer ces jeunes travailleurs ont donc tout intérêt à afficher publiquement qu'elles offrent des programmes de santé à tous leurs employés. Cela deviendra très rapidement un moyen efficace de retenir la main-d'œuvre et d'attirer les nouveaux talents.

## Une action concertée

Cette norme novatrice permettra une action concertée et organisée des ressources privées et publiques qui sont consacrées à la prévention en matière de santé. Elle implique des interventions en entreprises qui touchent aux 4 sphères suivantes : habitudes de vie, équilibre travail-vie personnelle, environnement de travail et modes de gestions. Parce que les interventions s'adressent tant aux travailleurs qu'aux façons de faire des entreprises, l'intégration de cette norme dans les pratiques de gestion des entreprises :

1. offre une tribune de choix pour intervenir directement auprès de la population, afin de favoriser des changements de comportement en matière d'acquisition de saines habitudes de vie et de prévention de la maladie;
2. permet de travailler à l'amélioration de l'environnement de travail et des habitudes de gestion qui influencent la santé des travailleurs;
3. amène des effets significatifs sur l'amélioration du mieux-être, de la santé et de la qualité de vie de la population québécoise;
4. encourage une action des entreprises et des organisations au soutien du réseau de santé public pour aider à freiner l'augmentation des coûts de santé dans le domaine curatif et à les réduire éventuellement;
5. contribue indirectement à l'acquisition de saines habitudes de vie chez les enfants et les proches des personnes travaillant dans l'entreprise;
6. accroît la productivité des entreprises et, par le fait même, favorise leur compétitivité.

## Un gain de productivité appréciable

D'entrée de jeu, les entreprises veulent savoir ce que leur rapportera l'implantation de la norme « Entreprise en santé ». À cet égard, les chiffres sont éloquentes. Chez les entreprises ayant intégré des programmes de santé basés sur l'amélioration des saines habitudes de vie et de l'environnement de travail, les chiffres démontrent que chaque dollar investi dans de tels programmes a généré de 1,50 \$ à 3 \$ en gains de productivité dans l'entreprise dans les cinq ans suivant leur lancement. Et d'un point de vue global, le retour sur l'investissement est beaucoup plus élevé quand on prend en compte les sommes épargnées au système de santé.

Actuellement, avec l'intensification de la concurrence issue de la mondialisation, les entreprises cherchent à trouver de nouvelles façons de générer des gains substantiels de productivité. La réponse est pourtant simple : les ressources humaines. En diminuant l'absentéisme, le présentéisme, les cotisations à la CSST et les primes d'assurance collective, l'entreprise y gagne sur plusieurs fronts. Non seulement les programmes de santé ne coûtent rien à l'entreprise, mais celle-ci récupère largement son investissement par les gains de productivité et la baisse des frais généraux réalisés.

... verso

## Quelques statistiques

Les recherches démontrent :

- qu'éliminer un seul des facteurs de risque à la santé d'un travailleur : augmente la productivité au travail de 9 % et réduit l'absentéisme de 2 %<sup>1</sup>;
- qu'un employé actif physiquement est 12 % plus productif qu'un employé sédentaire<sup>2</sup>;
- qu'un employé fumeur coûte 3 150 \$ de plus par année à une entreprise qu'un employé non fumeur<sup>3</sup>.

## Une réduction à moyen et à long terme des coûts du système de santé

De mauvaises habitudes de vie (alimentation riche en gras et en sucre, sédentarité, tabagisme), un stress trop élevé et un environnement de travail malsain sont tous des facteurs qui contribuent à hypothéquer les chances de demeurer en santé de dizaine de milliers de Québécoises et de Québécois. Environ 40 % des hospitalisations sont liées aux mauvaises habitudes de vie et au stress. De plus, ces personnes hospitalisées demandent souvent des soins récurrents liés à leur condition.

La mauvaise santé de la population diminue la marge de manœuvre des gouvernements en raison des coûts énormes du système de santé. L'augmentation des coûts à ce chapitre fait en sorte que les autres missions de l'État, incluant l'éducation et les infrastructures, souffrent d'un sous-financement chronique. Vieillesse de la population, augmentation des taux d'obésité, changements dans nos modes d'alimentation (malbouffe) et intensification du stress au travail, tout semble contribuer à faire de la santé un gouffre sans fond.

Et pourtant, de simples modifications dans les habitudes de vie des citoyens et dans les modes de gestion des entreprises pourraient contribuer à réduire de façon très importante les coûts du système de santé. Puisque les gens passent plus de la moitié de leur vie éveillée au travail, l'intervention en milieu de travail apparaît donc comme la solution la plus logique.

## S'afficher comme une entreprise soucieuse de la santé de ses employés

Tout comme les entreprises certifiées ISO, qui annoncent la qualité de leurs processus, celles qui obtiendront leur certification « Entreprise en santé » pourront afficher publiquement leur engagement à maintenir et à promouvoir la santé de leurs employés en ayant implanté un processus de gestion qui est basé sur les meilleures pratiques.

## L'assurance des meilleures pratiques en programmes de santé en entreprise

Les entreprises sont habituées, dans leur processus d'affaires, à chercher à travailler en utilisant les meilleures pratiques de leur secteur d'activité. L'implantation de la norme « Entreprise en santé » leur donnera l'assurance que leur programme de santé sera basé sur les meilleures pratiques du genre dans le monde. De plus, comme la norme sera régulièrement mise à jour et tiendra compte des meilleures pratiques émergentes dans le domaine, ils seront assurés de rester à l'avant-garde.

## Et pour ceux qui ont déjà un programme?

La venue d'une norme et d'une certification représente un pas de plus pour les entreprises ayant déjà des programmes en santé, parce que cette norme :

- amène des lignes directrices consensuelles sur les actions qui contribuent de façon significative à la santé et au mieux-être des employés;
- structure les actions de l'entreprise et facilite le maintien des programmes mis en place;
- prévoit une mesure des rendements attribuables aux activités déployées;
- démontre clairement l'engagement de l'entreprise à mettre la santé des employés au cœur de ses valeurs et de ses modes de gestion (attraction et rétention de la main-d'œuvre);
- permet à l'entreprise de contribuer à réduire la pression qui s'exerce sur le système de santé québécois.

## Et finalement... une question de développement durable

L'intégration de cette norme dans les pratiques de gestion des entreprises québécoises est sans aucun doute une action concrète et probante de développement durable au sein de notre société. Une action qui allie la santé de la population, la productivité de nos entreprises et la santé économique du Québec.

1. Source : Pelletier B, Boles M et Lynch W. *Change in health risks and work productivity over time*. J. Occup Environ Med. 2004; 46 (7) : 746-754.

2. Source : Santé Canada.

3. Source : Santé Canada.